CROIXMARE

N°20

Bulletin municipal 2010

Le mot du Maire

Aujourd'hui, dans notre commune où il fait bon vivre, nous comptons 693 habitants. Comme sans doute partout ailleurs, la majorité des habitants ne sont pas des insouciants vis-à-vis des autres. Malheureusement l'attitude de certains et l'individualisme de quelques uns, qui ne voient que par leur propre intérêt même au dépend du droit de vivre des autres, me pose question.
Tout net, je leur dis qu'ils font fausse route. Nous avons tous le devoir de respecter les autres où que nous soyons. En même temps, pour ne pas altérer les relations de voisinage, nous devons parfois faire preuve de tolérance lorsque par inadvertance, le voisin, par exemple, fait quelque chose qui peut nous procurer une certaine gêne.
D'un côté, nous devons faire preuve de tolérance mais en même temps, nous ne devons pas abuser de cette tolérance. C'est à ce prix qu'il sera agréable de vivre à Croixmare.
Puisque l'occasion m'en est donnée, je veux remercier toutes les personnes qui spontanément n'hésitent pas à visiter telle ou telle personne qui est malade ou qui, l'âge étant là ne peuvent plus se déplacer facilement. Je remercie également tous ceux qui prennent soin quotidiennement de notre environnement général.
Le lotissement « Les Charmilles » est maintenant terminé et les premiers habitants ont pris possession de leur parcelle. Je leur souhaite la bienvenue à Croixmare qu'ils sachent que la municipalité est toujours prête à les aider pour solutionner les problèmes qu'ils peuvent rencontrer pour s'intégrer dans la commune. Au passage, je leur rappelle que ce lotissement comprend des ouvrages et des obligations qu'ils doivent respecter pour que cet espace reste agréable pour chacun.
A tous, je souhaite une très bonne année 2010, qu'ensemble, nous sachions profiter des bons moments que la vie nous procure et que nous sachions faire face aux difficultés que nous pouvons rencontrer pour les autres.

Etienne ROUSSELET
votre Maire

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P.2
La vie Communale	P.3 > P.13
L'escrime à l'honneur	P.14 > P.15
La vie Associative	P.16 > P.20
Le Téléthon 2009	P.20
La Com Com	P.21
www.croixmare.fr	P.22
École J. PRÉVERT	P.23
Aides du Département	P.24 > P.25
Recensement 2010	P.26
Infos pratiques	P.27
État Civil	P.27

Conception/Réalisation:

Commission d'information du Conseil Municipal
Huguette FERCOQ, Catherine LOPEZ, Elisabeth RUDELLI, Régine RACINE, Charline BURETTE, Philippe JEANS et Gilles DAGORNO.

Remerciements aux différents rédacteurs des articles ainsi que Catherine LOPEZ et Gilles DAGORNO pour la mise en page.

Vie Communale

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission des travaux
Etienne ROUSSELET – Eric VAUCHEL – Rémy MILLE – Gilles DAGORNO et Huguette FERCOQ
Commission appel d'offres
Titulaires : Eric CARPENTIER - Huguette FERCOQ - Rémy MILLE
Suppléants : Gilles DAGORNO - Jean-Louis FOOS - Eric VAUCHEL
Commission urbanisme
Philippe JEANS - Eric KUSZ - Rémy MILLE - Jean-Louis FOOS et Huguette FERCOQ
Commission des sports
Etienne ROUSSELET - Eric VAUCHEL - Laurent PALFINI
Commission des fêtes
Philippe JEANS - Eric CARPENTIER - Eric KUSZ - Jean-Louis FOOS - Martine MARTIN - Huguette FERCOQ - Charline BURETTE
Commission de la cantine
Huguette FERCOQ - Martine MARTIN
Commission du fonctionnement de la salle
Philippe JEANS - Rémy MILLE - Huguette FERCOQ
Commission de l'information
Huguette FERCOQ - Charline BURETTE - Elisabeth RUDELLI - Gilles DAGORNO - Philippe JEANS

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Communauté de Commune du Plateau Vert
Etienne ROUSSELET - Jean-Louis FOOS - Régine RACINE
Syndicat mixte du Bassin versant de l'Austreberthe et Saffimbec
Etienne ROUSSELET - Jean-Louis FOOS
Syndicat des Bassins versants Caux Seine
Etienne ROUSSELET - Gilles DAGORNO
Syndicat Electrique
Etienne ROUSSELET - Eric KUSZ - Eric CARPENTIER - Gilles DAGORNO
Syndicat d'Eau et d'Assainissement
Etienne ROUSSELET - Rémy MILLE - Eric KUSZ - Jean-Louis FOOS
Syndicat des Ordures Ménagères
Etienne ROUSSELET - Philippe JEANS - Martine MARTIN - Rémy MILLE
Syndicat de Transport Scolaire Ecalles-Alix
Etienne ROUSSELET - Rémy MILLE
Syndicat intercommunal de Transport Scolaire
Etienne ROUSSELET - Laurent PALFINI - Martine MARTIN - Eric KUSZ

MAIRIE

Catherine LOPEZ vous accueille aux horaires suivants:

Lundi	16H30 à 18H30
Jeudi	08H30 à 10H30
Samedi	10H00 à 12H00

Permanence de M. le Maire le lundi.
Permanence d'un Adjoint (te) le samedi.
☏ **02.35.92.36.72**
mairie@croixmare.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

Infos pratiques
Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir tous les samedis de 14 h à 15 h, au Rez-de-chaussée de la Mairie.
Vous y retrouverez des romans, des documentaires, des B.D, des C.D., des DVD et des K7 vidéo pour les enfants comme pour les adultes. Les livres sont régulièrement renouvelés par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale de prêt tous les 3 ou 4 mois.
L'inscription est gratuite. Pour tout emprunt de DVD ou K7 vidéo, un chèque de caution de 25 € vous sera demandé. Il ne sera encaissé qu'en cas de perte ou de détérioration du document.
Du changement à la bibliothèque:
Après de nombreuses années en tant que responsable de la bibliothèque, Mme DUJARDIN, a choisi de passer le relais et ce sont Mlles LECROQ qui désormais la remplacent. Toute l'équipe tient à la remercier par son dévouement (et est très heureuse de la garder comme bénévole pour les permanences du samedi).
Nous tenons également à remercier Mme DELAMARE, qui après 10 ans de bons et loyaux services, a décidé de se retirer.

Un grand merci à vous deux!

Les Travaux de la Commune

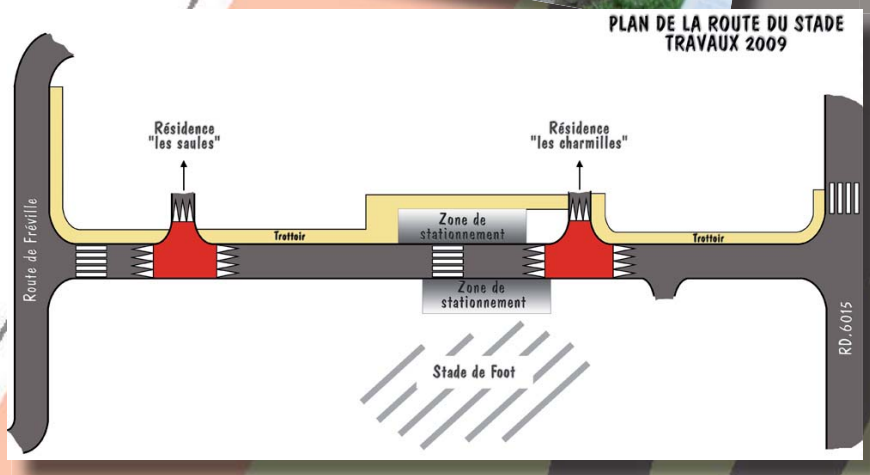

Pendant longtemps, les riverains de la route du stade ont subi une voirie déplorable. La municipalité avait décidé de ne pas la refaire le temps que le lotissement ne serait pas terminé.
Le lotissement « Les Charmilles » est maintenant terminé et nous avons entrepris la réfection de cette route du stade. Normalement, les travaux devraient durer deux mois. Souhaitons que nous n'ayons pas trop d'intempéries à subir. La totalité des travaux s'élèvent à 303270 € H.T.
Du fait, qu'il s'agit d'une voie départementale, le Conseil Général prend en charge la bande de circulation soit 99 396 € H.T.
Le reste, trottoirs, bas côtés de la route, évacuation des eaux de ruissellement sont à la charge de la commune soit une dépense de 203 874 € H.T.
Sur ces 203 874 € H.T., la commune a fait une demande de subvention auprès du Conseil Général. Bien que celle-ci ne soit pas encore acquise définitivement, nous pouvons espérer obtenir 40% sur la dépense Hors Taxe.
Il nous restera donc à financer environ 122 330 € H.T.
A cette somme, nous aurons à préfinancer la TVA que nous récupérerons partiellement.
Pour la fin de l'année, j'ose espérer que ces travaux seront définitivement terminés.
Les installations du vestiaire du terrain de sports étant devenues dangereuses, le conseil municipal a décidé la construction de nouveau locaux. Le coût de cette nouvelle construction, estimé par l'architecte, s'élève à 268 400 € H.T.
Le coût définitif sera connu lorsque les appels d'offres que nous sommes en train de réaliser auront été étudiés. A la suite de ces appels d'offres, nous aurons à demander les subventions auprès du Département, de la ligue de Football et dans le cadre de l'enveloppe parlementaire.

Les Travaux

Nous pouvons espérer que ces subventions atteindront 40 à 45 % de la somme hors taxe. Logiquement, nous pouvons espérer que ce vestiaire sera opérationnel pour la saison 2010-2011.
A la suite, nous démolirons l'ancien batiment et à la place seront réalisées quelques places de parking. Comme vous pouvez le constater, les années 2009-2010 seront des années d'investissement important.
Par ailleurs, la commune est concernée par la réalisation de l'autoroute A 151 qui rejoint Ecalles Alix à Barentin. Normalement, un appel d'offres européen est lancé par l'Etat et la société adjudicataire devrait être connue vers le mois de Mai.
Simultanément, le Département a crée une commission de remembrement pour faire en sorte que cet autoroute crée le moins d'inconvénients possible à l'agriculture concernée pour cet ouvrage.
Enfin, la communauté de communes du Plateau Vert à laquelle nous appartenons souhaite réaliser une zone d'activités au carrefour formé par les départementales 6015 et 20. De ce fait, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) n'étant pas terminé, nous avons souhaité intégré cette nouvelle donne.
Nous rencontrons beaucoup de difficultés ce qui retarde d'autant l'achèvement de notre PLU. De ce fait, certains d'entre nous rencontrent des ennuis pour lesquels je m'excuse.
Je suis à la disposition des personnes qui le souhaiteraient pour leur fournir des explications.

Des milliers d'idées, sous une pluie de confettis !

Zoé décore, Zoé déguise, Zoé illumine vos tables et embellit vos fêtes.
Découvrez vite l'univers de Zoé confetti.

Zoé confetti

Vos fêtes ont du talent !

- Décorations de salle
- Décorations de table
- Vaisselle
- Artifices, déguisements, cotillons, ballons, guirlandes...

CROIXMARE RN15
DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H
RN 15 À CROIXMARE ENTRE BARENTIN & YVETOT
02.35.61.95.73

GAINNEVILLE RN15
DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H
RN 15 À GAINNEVILLE ENTRE HARFLEUR & SAINT-AUBIN-ROUTOT
02.35.55.82.71

www.zoeconfetti.fr

ARTECHAUME
Spécialistes Toitures Chaume
M. Christian GERVOIS
Artisan depuis 1973
Expert près de la cour d'appel de Rouen
Expert de l'ANCC
Chaumière de la Forge - RD6015 - 76190 CROIXMARE
Tél./Fax : 02 35 91 13 13 - Portable : 06 22 72 86 52
E-mail : gervoisexpert@yahoo.fr

Mécanique - Carosserie - Peinture
Vente de véhicules neufs et d'occasions
CITROËN
Garage Pascal ALEXANDRE
STATION SERVICE
Route de Croixmare
76190 FRÉVILLE
☎ 02 35 91 27 58 - gge.alex@wanadoo.fr

Boulangerie - Pâtisserie
Chocolatier
AUPY
Venez découvrir sa nouvelle gamme de pâtisseries
76190 CROIXMARE
Tél. 02 35 91 40 68

BAR-TABAC-EPICERIE-PRESSE
LE BOURG - CROIXMARE
Fruits Légumes Produits frais
Horaires d'ouverture:
Lundi au samedi de 7h à 13h-14h30 à 19h30
Dimanche et jour férié de 8h à 12h30
Fermé le jeudi
Tél/fax:02.35.92.44.47
5 rue de l'église 76190 Croixmare

Le Budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

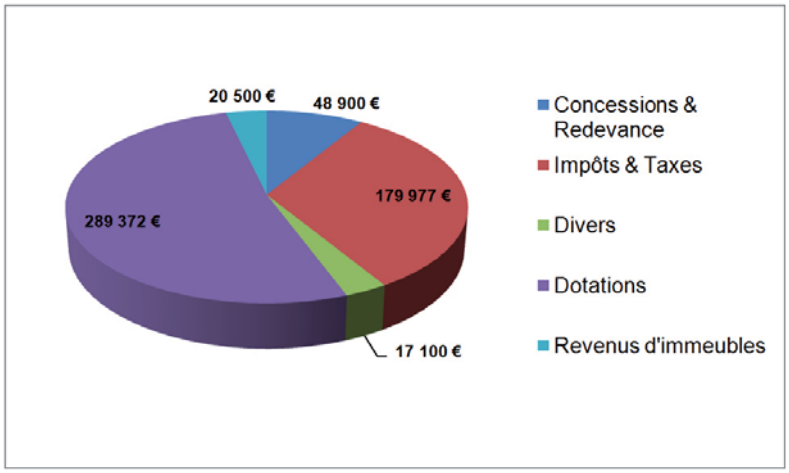

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

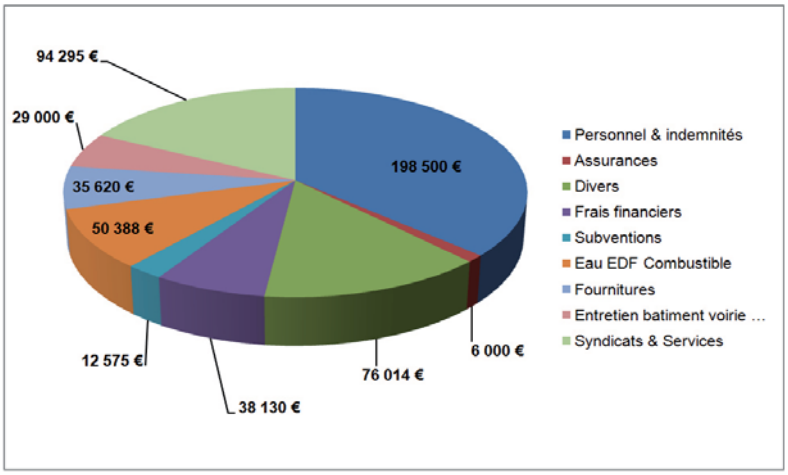

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

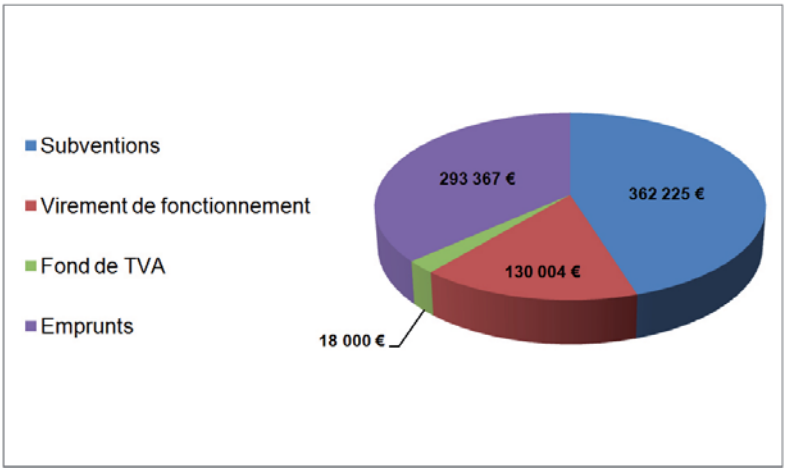

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

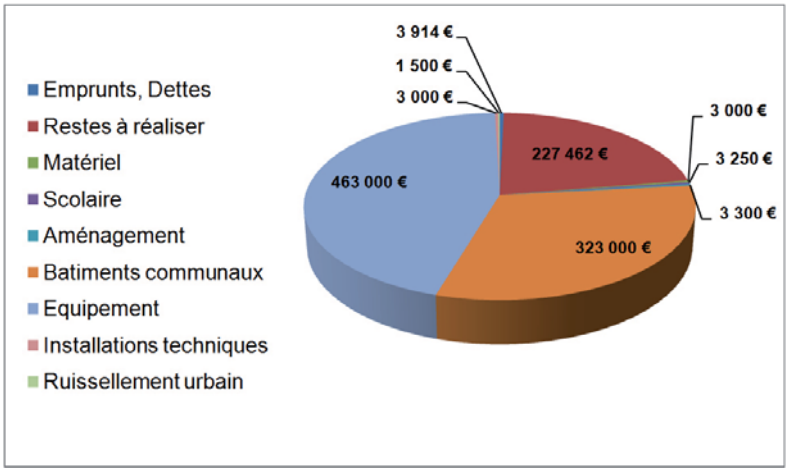

Jacques le Nahédic

Sélections de Vins de Domaines § Châteaux

Cave de Croixmare Tél 02 35 92 29 26

Les Vins à prix entrepôt!

LA VIE DU CCAS

- Le goûter au printemps où chacun aime se retrouver pour partager gateaux café chocolat aprés avoir disputé des parties acharnées de cartes, dominos et autres jeux ou simplement papoter.
- Pour féter le renouveau une fleur est offerte à chacun.
- Le banquet à l'automne dans le charme du cadre du Val au Cesne à l' auberge de M. Carel. Nous étions 58 personnes au repas : 45 anciens de 65 ans et plus, ainsi que notre nouveau prêtre le pére Lecoquierre , M. Follet du club intervillage, M. le maire, des membres du conseil municipal, du CCAS et Catherine notre secrétaire. Un repas copieux nous fût servi par l'équipe de M. Carel que nous remercions pour sa participation et collaboration. Mme Pois Denise et M. Clatot André étaient les doyens du jour, nous avons eu une pensée pour les ainés qui nous ont quittés et avons souhaités un bon rétablissement aux malades .

Dans notre village nous comptons 85 Croixmariens de plus de 65 ans, les anciens qui hésitent peuvent venir rejoindre le groupe participant afin de partager de bons moments ensemble.
Pour Noël, les anciens ont reçus un colis de gâteries.
Renseignements pratiques:
Le CCAS est là en mairie pour vous aider à monter des dossiers (Aide aux personnes agées, aide -ménagère, ...)
Merci à Mme Yvette YAPO membre du bureau pour sa collaboration, elle nous quitte pour un autre village. Elle est remplacée par Mme Régine RACINE.
Pour rappel, les membres du CCAS sont: Etienne ROUSSELET, Huguette FERCOQ, Daniel ARSON, Joceline BOUTEILLER, Charline BURETTE, Marcelle DUVAL, Annick JEANS, Elisabeth RUDELLI et Régine RACINE.

Je souhaite à tous une bonne nouvelle année et surtout une bonne santé.

Huguette FERCOQ

Vie Communale

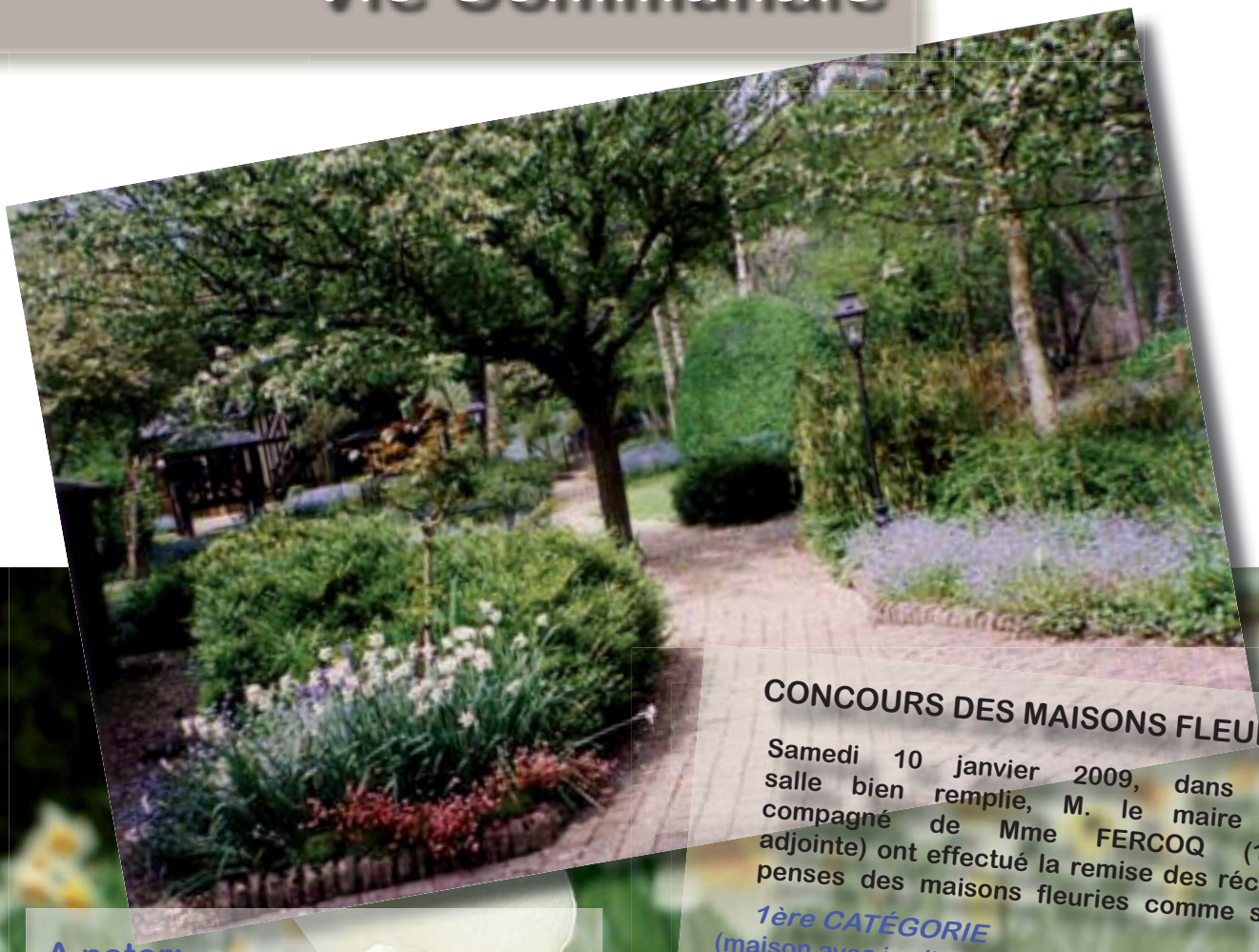

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Samedi 10 janvier 2009, dans une salle bien remplie, M. le maire accompagné de Mme FERCOQ (1ère adjointe) ont effectué la remise des récompenses des maisons fleuries comme suit:

1ère CATÉGORIE
(maison avec jardin très visible de la rue)

1. M. et Mme BONTÉ
2. M. et Mme GUBRI
3. M. et Mme POIS Denis
4. M. et Mme POIS Armand
5. M. HUBERT
6. M. et Mme LESOBRE
7. Mme POIS Denise (6ème)
8. M. et Mme DESCHAMPS
9. M. et Mme TESNIERE

2ème CATÉGORIE
(décor floral installé en bordure de la voie publique)
Mme LISSE

6ème CATÉGORIE
(hôtel, restaurants ou café et commerces avec ou sans jardin)
Auberge du Val au Cesne
Bar, tabac, épicerie de M. ALLAIS

A noter:

M. CAREL de l'auberge du Val au Cesne à reçu les félicitations du département pour le travail d'embellissement de son établissement.

BRAVO !!!

Vous qui fleurissez vos maisons et jardins, n'hésitez pas à venir vous inscrire pour le concours de la nouvelle année dès le lundi 18 janvier 2010.

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LA CHASSE AUX OEUFS

Cela fait 6 ans cette année, que la commission des fêtes de Croixmare met en place pour les enfants de la communes une chasse aux œufs à Pâques. Cette activité est proposée dans le cadre de la fêtes du Pissenlit et son marché bio réalisé autour de l'Auberge du Val au Cesne tous les ans à la même époque.
Nous avons donné rendez-vous aux familles qui le souhaitaient sur le parking de l' école maternelle de Croixmare ensuite nous sommes tous partis en direction du bas du Hameau Yvelin afin de nous engouffrer dans le bois de côte Bailleul.
Nous sommes passés non loin du château de Beauvoir et sommes arrivés à l'auberge du Val au Cesne, environ 4km.

La chasse aux oeufs, mode d'emploi:

Les enfants sont séparés en quatre groupes selon leur âge.

Une couleur est donnée (bleu, rouge, jaune et vert), par tranche d'âge.
Les enfants doivent retrouver tout au long de leur balade les œufs en papier de couleur qui ont été cachés le matin même…
A l'arrivée, en échange de leurs œufs en papier de couleur, des œufs en chocolat leurs sont offerts.
Cette année une vingtaine d'adultes et d'enfants étaient présents, dans un bon esprit d'équipe entre «petits» et «grands», entraide et partage étaient au rendez-vous… ***Bravo !***
Cette sortie est à la fois familiale et de loisirs, randonnée dans la forêt et récréative avec la recherche des œufs, il est regrettable que si peu de familles de Croixmare y participent.
Nous vous espérons nombreux et nombreuses l'année prochaine.

1er PIQUE NIQUE

La commission des fêtes à organisé pour la première fois, dimanche 21 juin, un grand pique nique ouvert à tous les habitants. Se réunissant dans la cour de l'école, tous les habitants ayant répondu présents, ont pu faire connaissance avec leurs voisins et d'autres Croixmariens (nes).
Dans une ambiance très conviviale, cette journée s'est déroulée sous le signe de l'échange, du rire et du partage.
Cette 1ère expérience fût donc un succès et sera reconduite l'année prochaine.

Vous pouvez déjà retenir la date du dimanche 06 juin 2010 pour préparer votre panier.

Jean AVENEL «Voisin à louer»

Le 14 mars 2009, salle André VALIN, Jean AVENEL nous a présenté son nouveau spectacle: «Voisin à louer».
Découpé en 4 actes distincts, la pièce, sortie de la plume de Jean AVENEL, décrit les multiples péripéties de la Jacquotte et Marceau Pluqueux (interprété par Stéphane AVENEL et Josette DORÉ), jeune couple qui, dès son installation au sein de son nouveau foyer, se trouve confronté à Félicien Delafosse (jean AVENEL), son unique voisin qui, très vite, se révèlera quelque peu envahissant ...
La qualité de l'écriture, le remarquable jeu des acteurs et les situations cocasses et hilarantes émaillant la pièce, ont suscité l'enthousiasme de l'auditoire, qui fût littéralement conquis par le spectacle.
Comme d'habitude nous avons fait salle comble et le public est ressorti le sourire aux lèvres.
Dans l'attente du prochain rendez-vous qui aura lieu le 20 mars 2010.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

C'est sous un merveilleux soleil dominical que s'est déroulée dimanche 28 juin, la traditionnelle fête communale, organisée par la commission des fêtes.
La foire à tout, attira un maximum d'exposants, mais aussi de chalands qui ont pu faire d excellentes affaires, et éventuellement se restaurer à notre buvette ou nous avions organisé un grand barbecue.
En fin de journée de nombreux convives se sont retrouvés autour d'un couscous géant avant d'apprécier la prestation des « VRAIS BRANCHÉS du SPECTACLE » qui ont su nous faire rire et chanter jusque tard dans la soirée.
Bien entendu pour clôturer cette belle journée, tout le monde s'est rassemblé sous le ciel étoilé afin d'admirer le feu d'artifice avant de se quitter.
Je remercie tous les bénévoles « ils vont se reconnaître » qui donnent beaucoup de leur temps pour l'organisation de cette journée et qui s'investissent tout au long de l'année.
La prochaine soirée de la saint Jean aura lieu le samedi soir.

Toute l'équipe et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2010.

Philippe JEANS

Les médaillés du travail mis à l'honneur

Mme Brigitte LEMONNIER a reçu les médailles d'argent et de vermeil pour 20 et 30 années travaillé chez CEGELEC nord, M. Gilles LEDIRAISON la médaille d'argent pour 20 ans chez TECUMSEH europe (anciennement SNEM), Mme Noëlla LARSON, originaire de Croixmare, a reçu, quant à elle, les médailles vermeil et grand or pour 30 et 40 ans de travail.

M. Alain POIS, également originaire de Croixmare et en retraite (bien méritée) depuis 1 an, fût à l'honneur par la médaille grand or pour 40 ans passés à l'usine Renault de Sandouville et pour finir, Mme Martine MARTIN recevait l'or pour 35 ans à la chambre du commerce.

2 Croixmariens récompensés.

Mme BENARD et M. BERNIER se sont vus remettre le livre de Croixmare pour les brillantes réponses apportées au jeu du bulletin municipal N°18. Ils ont, tout deux, trouvé la situation géographique des 8 photos de la couverture.

Bravo!!

ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2009, une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Yerville. Une gerbe a été déposé au monument aux morts de Croixmare et la Marseillaise a été chanté par le comité présent ce jour. Un compte rendu et le vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle André VALIN, ensuite rendez-vous à l'auberge du Val au Cesne pour le banquet concocté par M. Carel. Nous excusons M. GONORD, Président, qui était malade ainsi que M. Rousselet retenu à Pavilly.

Pour tout renseignement et inscription, contacter M. Bernard GONORD ou M. Jacques AVENEL.

ALGERIE, MAROC, TUNISIE

Si vous avez été présent lors de votre service militaire :

- En Algérie : du 31.10.54 au 2.07.62
- Au Maroc : du 1.06.53 au 2.07.62
- En Tunisie : du 1.01.52 au 2.07.62

Vous avez droit à la carte du combattant. Il suffit d'avoir été présent sous les drapeaux au moins 4 mois sur un de ces théâtres d'opérations, quelle que soit l'arme dans laquelle vous avez servi, même en unité non combattante.

Avantages liés à la carte du combattant :

1. La retraite d'ancien combattant d'un montant annuel de 55.48 € versée par semestre à partir de 65 ans (versée par l'Etat et non imposable).
2. L'attribution d'une demi-part supplémentaire pour l'impôt sur le revenu (à partir de 75 ans) (avantage très intéressant).

Si vous pensez remplir les conditions pour l'obtention de cette carte, adressez-vous à l'Association d'Anciens Combattants de votre commune qui vous renseignera sur les démarches très simples à accomplir. Pour défendre vos droits, adhérez à une association d'Anciens Combattants.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à M. ROUSSELET ou M. FOUCRIER.

CLUB DES AINÉS INTERVILLAGES FRÉVILLE

Le nombre des inscrits au Club des Ainés Inter villages se maintient autour d'une centaine.
Les dix rencontres annuelles réunissent entre 60 et 75 personnes.
Le conseil d'administration a le souci de diversifier les activités, les animations et les sorties.
Ainsi, en dehors du concours de dominos et de cartes, a lieu à Fréville, le concours de la Coinchée d'Or organisée par les Ainés ruraux.
Au mois de mars, a toujours lieu la sortie au Restaurant, cette année, le club est allé au bord de la seine au Restaurant du Grand Sapin.
Autre exemple de diversification des activités : la sortie au Havre. Cela nous a permis de découvrir le Jardin Japonais (voir photo jointe).
En septembre, la sortie au tissage de M. Maupas nous a montré ce qui se faisait autrefois dans les chaumières où une pièce était consacrée au métier à tisser (Photo jointe). Ceci avant l'arrivée des usines et le l'industrie textile dans les vallées de notre Pays de Caux.

VIE DE LA PAROISSE

Cette année à été marquée par l'arrivée de notre nouveau prêtre, le Père BERNARD LECOQUIERRE le 13 septembre 2009, à l'église de notre Dame de Yerville Plateau de Caux, paroisse dont dépend notre village.
Le secrétariat est ouvert les lundis mardis jeudis vendredis et samedis de 15H00 à 18H00, ainsi qu'une permanence au presbytère de 10H00 a 12H00 du lundi au samedi, ☎ 0235968622.
Le père BERNARD habite le presbytère de Yerville; 121 rue St Maurice, il reçoit les jeudis après midi de 15h à 17h30, sans rendez vous.
Pour tous renseignements, téléphoner au presbytère ou contacter la correspondante du village :
Baptême, mariage, inhumation
⇨ Solange ROUSSELET 0231912595.
Catéchisme, 1er communion, profession de foi, confirmation
⇨ Sylvie BOURGEOIS 0235965728 ou Huguette FERCOQ 0235914065.
Dans la paroisse des équipes sont constituées pour vous accueillir (préparation au baptême, au mariage, éveil à la foi, caté chorale, groupe de prière etc.).
La pastorale des funérailles est là pour vous aider dans les moments difficiles de la perte d'un être cher.
Des temps de prière (rosaire) sont ouverts à l'église de Croixmare le dernier vendredi du mois à 18H00, sauf pendant les vacances scolaires.
Pour les horaires des messes et autres événements se reporter au planning à la porte de l'église, dans le courrier cauchois (canton Yerville) ou dans la présence cauchoise qui est distribué dans vos boites à lettre tous les trimestres.
Notre église est ouverte tous les jours de la semaine sauf samedi et dimanche.

L'escrime

En juin 2008, nos escrimeurs ont passé leur blason avec succès. La remise des blasons est un moment qui concrétise une année d'effort sous l'œil attendri et fier des familles.
Nos moustiques et poussins pratiquent le sabre et nous espérons les présenter en compétitions dès 2009/2010.
Nos benjamins, minimes, cadets qui pratiquent l'épée ont débuté aux compétitions cette saison 2008/2009.

Championnat de Seine-Maritime Individuel à l'Épée

Le 15 novembre 2009 au HAVRE

BENJAMINE:
- Alice KUSZ **2 ème**
- Gwenaëlle LAINE **5 ème**
- Laura SANSON **6 ème**

BENJAMIN:
- Augustin HAUCOURT **8 ème**

MINIME:
- Alban LERMECHAIN **14 ème**

CADET:
- Amaury HAVE **5 ème**

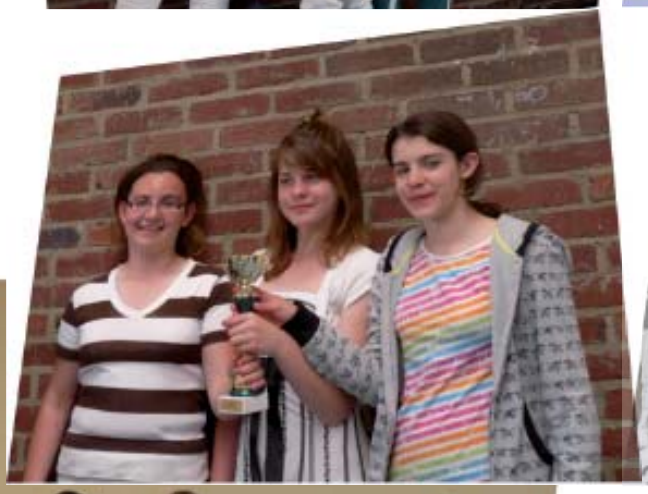

Championnat de Normandie Individuel à l'Épée

Le 15 mars 2009 à Dieppe

BENJAMINE:
- Gwenaëlle LAINE **3 ème**
- Alice KUSZ 3éme
- Augustin HAUCOURT, Alban LERMECHAIN et Amaury HAVE ont participé également a cette compétition nous n'avons pas eu leur classement exact parce qu'il n'ont pas fait de podium.

Championnat de Seine-Maritime Par équipe à l'Épée

Le 28 mars 2009 à Notre Dame de Gravenchon

BENJAMINE:
- Gwenaëlle LAINE
- Laura SANSON **2 ème**
- Alice KUSZ

CADET:
- Amaury HAVE
- Alban LERMECHAIN **3 ème**
- Quentin MAUGARD

Championnat de Normandie Par équipe à l'Épée

Le 7 juin 2009 à Dieppe

BENJAMINE:
- Gwenaëlle LAINE
- Alice KUSZ **1 ère**
- Laura SANSON

Challenge Internationnal des Jeunes

Le 3 mai 2009 à Dieppe

BENJAMINE:
- Gwenaëlle LAINE **3 ème**

Pour des raisons de date nous n'avons que cette licenciée qui a pu participer au challenge internationnal.
Il est vrai que nos licenciés n'ont qu'une heure d'entraînement par semaine alors que les autres clubs ont en général 3 à 6 heures de cours. Nous espérons pouvoir élargir les heures de cours à l'avenir.
Nous sommes très fiers des résultats de tous et espérons que cela perdurera.

BENJAMIN BARON (Maître d'armes)

à l'honneur

Mieux comprendre les règles

Le Fleuret

Au fleuret, il faut toucher son adversaire avec la pointe de la lame: c'est une arme d'estoc. La zone valable exclut les membres et la tête, c'est à dire que pour qu'une touche soit valable et rapporte un point, elle doit être portée sur la zone du tronc .Les assauts au fleuret sont soumis à des règles de priorité. Pour simplifier, disons que pour qu'une touche valable rapporte un point, il faut que le tireur l'ayant porté ai la priorité.

L'Épée

L'épée est aussi une arme d'estoc comme le fleuret. Mais, contrairement au fleuret, les assauts ne sont pas soumis à des règles de priorité: c'est le premier qui touche qui marque le point. Dans le cas des touches simultanées, les deux tireurs reçoivent un point. La zone valable est constituée de tout le corps. Les assauts à l'épée se rapprochent extrêmement de ceux se déroulant il y a quelques siècles lors de duels.

Le Sabre

Au sabre, on observe à peu près les mêmes règles de priorité qu'au fleuret. Toutefois, cette arme est différente des deux autres puisqu'il s'agit d'une arme de taille et d'estoc, c'est à dire que la totalité de la lame peut servir à porter une touche. La zone valable est le haut du corps (au dessus de la ceinture), elle est recouverte d'une cuirasse conductrice et le masque est lui aussi conducteur

Où toucher ?

La Piste

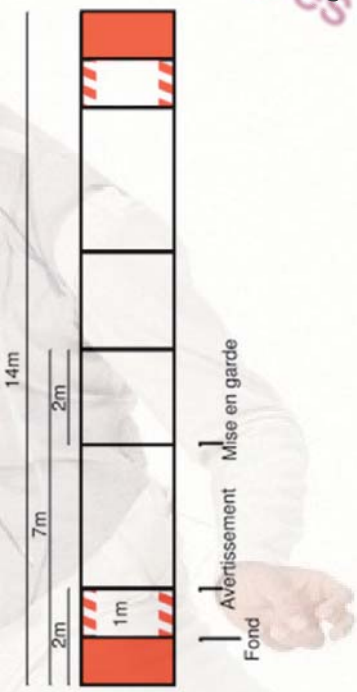

Les Blasons

Blason jaune

Moi et mon arme, moi et l'adversaire
J'apprends l'escrime dans mon club
Je découvre les valeurs de l'escrime
J'étudie les techniques simples d'attaque et de défense
Le Blason Jaune est passé après mon premier trimestre d'escrime

Blason rouge

J'utilise une technique simple pour toucher mon adversaire.
Je me perfectionne dans mon club
Je connais les règles de l'assaut
Je sais me préparer pour attaquer
Le blason Rouge est passé à la fin de ma première année d'escrime

Blason bleu

Pour toucher, je tends un piège à mon adversaire
Je me prépare à la compétition avec mon club
Je suis capable de diriger un assaut et de prendre les décisions
Le Blason Bleu est passé au cours de ma deuxième année d'escrime.
Il est obligatoire pour participer aux compétitions de ligue.

Blason vert

Je suis escrimeur donc je sais arbitrer
Je fais respecter la sécurité quand j'arbitre
J'arbitre un match seul ou avec l'aide d'un jury
Je connais le règlement et je l'applique lors des combats
Le Blason Vert est passé après l'acquisition de mon Blason Bleu.

Les cours ont repris le 8 septembre et ont lieu tous les mercredis sauf vacances scolaires de 17H45 à 18H45 pour les 6 à 11 ans et de 18H45 à 20H15 pour les 12 ans et plus.
Pour tous renseignements contacter ***Marie Jacques CARPENTIER*** au 02.35.91.37.65. ou ***Isabelle KUSZ*** au 02.35.91.47.59.

Vie Associative

20ème SALON DE PEINTURES ET SCULPTURES DE CROIXMARE

L'Association Familiale de Loisirs de Croixmare a présenté en cette fin de semaine, le 20ème salon de peintures et de sculptures de la commune, salle André Valin.
Le thème de cette année, « la Provence » a réuni 40 artistes qui sont venus présenter leurs œuvres.
Chacun a pu admirer des sculptures, des aquarelles, des huiles, des acryliques, des pastels et de la poterie, le tout emmené par Frédérique BARAY artiste d'honneur de cette manifestation.
L'exposition a ouvert ses portes samedi 03 octobre 2009 à 13h30, inaugurée en la présence M. Christophe BOUILLON Député de circonscription, M. Pascal MARCHAL Conseiller Général de Pavilly, M. Etienne ROUSSELET Maire de Croixmare et Mme Isabelle KUSZ Présidente de l'AFLC.
Samedi, de 14H00 à 16H00 un concours de dessin pour les enfants a été organisé. Les peintres et dessinateurs en herbe ont brillé de créativité. Leurs œuvres ont été exposées à côté de leurs ainés.
Beaucoup de visiteurs sont venu apprécier la qualité des peintures et sculptures présentées en ces 2 jours de fin de semaine.

Nous remercions la présence des anciennes Présidentes de l'AFLC et leurs équipes qui étaient présentes pour fêter ce 20éme salon.
L'équipe peinture de L AFLC se compose de Mme Marisa et Mr Robert BONTE, ainsi que Mme Suzanne DUMONT qui est responsable de la décoration. D'autre membres sont là pour aider les jours de la manifestation.

Le rendez vous est donné pour le 21ème salon 2010.

ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS

Le 8 février 2009, l'association a organisé son 13ème salon toutes collections.
Dans la grande salle, 23 exposants présentaient leurs collections, cartes postales, pin's, dés, timbres, médailles militaires, vieux journaux, disques vinyles, etc.
Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir M. DUBERT, ancien pompier qui nous montrait ses véhicules de pompiers, une très belle collection.
Dans la petite salle, des tables étaient dressées pour la restauration des exposants et les visiteurs pouvaient en plus déguster des beignets et des crêpes.
Se fût une journée bien réussie avec de nombreux visiteurs. Les exposants étaient très décontractés et heureux d'être présents à ce salon.
Nous vous donnons rendez-vous le 14 février 2010, jour de la Saint Valentin. Si parmi vous, il y a des collectionneurs possédant des objets de cette fête d'amoureux. Prenez contact avec l'association. Merci d'avance.
Le 13 juin 2009, Mme Yvette JOUEN, membre de l'association a marié son fils Benoît, membre actif et ancien pompier avec Mlle Nathalie PESQUET, assistante maternelle.
Le 19 mars, Candice est arrivée au foyer de Sylvain et Corinne MILLE (membres actifs de l'association).

Acrorythm'

Pour cette année 2009, l'association AcroRythm compte 141 adhérents (85 enfants et 56 adultes) répartis en 9 groupes :

Lundi :	de 19h30 à 20h30, renforcement musculaire (adultes)
Mardi :	de 17h30 à 18h30, danse (moyennes 6-7ans) de 18h30 à 19h30, danse (grandes 8-10 ans) de 19h30 à 20h30, danse (pré-ados 11-13 ans) de 20h30 à 21h30, danse (adultes)
Mercredi :	de 10h30 à 11h30, danse (moyenne 5-6 ans) de 11h30 à 12h15, baby-gym (3-4 ans)
Jeudi :	de 18h30 à 19h30, danse (ados) de 19h30 à 20h30, renforcement musculaire (adultes)

Ingrid BERTEAU anime les cours de danse du mardi et du jeudi et Magali NICOLLE assure les cours de baby-gym et de danse du mercredi et le renforcement musculaire des adultes le lundi et le jeudi soir.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 8 septembre 2009, les membres élus sont les suivants : Karine FARCY reste la présidente de l'association, Catherine LEMERCIER garde son poste de secrétaire, Blandine CAUCHOIS, nouvellement élue au poste de secrétaire adjointe, Catherine LOPEZ comme trésorière et Murielle MALANDAIN comme trésorière adjointe.

Le spectacle 2009 a été de grande qualité, digne de vrais professionnels. Nous remercions chaleureusement, tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et beaucoup d'énergie, mais tout particulièrement les élèves de la section « métiers de la mode », du lycée Queneau ainsi que leur dévouée professeur, Patricia BELLOMO, qui ont confectionné les magnifiques costumes mis en scène par nos danseuses. Toutes ces personnes ont ainsi participé à la réussite de cette formidable soirée. Nous rappelons que l'achat des tissus est financé par la tombola de pâques, c'est pourquoi, il est important que tous les adhérents participent activement à cette récolte de fonds. Notre collaboration avec le lycée Queneau sera renouvelée pour le spectacle de 2010, qui est ouvert à tous, il aura lieu le samedi 5 juin à 21h, à la salle des Vikings d'Yvetot, qui peut accueillir jusqu'à 900 personnes, alors venez nombreux, nous comptons vivement sur votre présence !!! Les réservations se feront auprès des adhérents ou des membres du bureau.

UN NOUVEAU VESTIAIRE À CROIXMARE

La Commune investit pour l'avenir …
Après plusieurs visites sur les lieux par les membres de la commission des travaux, le conseil municipal à pris la décision de faire construire un nouveau vestiaire aux abords du terrain de football.
M. LEFEBVRE (président de l'US.Croixmare) a été convié en réunion de conseil et a exposé ses motivations concernant l'avenir du club.
Cette construction permettra l'accueil des jeunes et l'USC s'engage à tout mettre en œuvre pour le développement d'une école de football au sein de la commune.
Bravo pour cette initiative.
Il va de soit que le vestiaire ne se cantonnera pas au seul exercice du football mais permettra l'émergence de nouveaux sports dans la commune.
Les travaux débuteront au printemps 2010.

US CROIXMARE (FOOTBALL)

L'Union Sportive de Croixmare a repris le chemin des terrains de football en septembre dernier.

L'équipe a connu cette année encore un franc succès puisque de nouveaux joueurs sont venus gonfler nos rangs. Un renouvellement qui n'a pas poussé dehors les plus anciens qui restent les gardiens de l'excellent état d'esprit qui anime le club.

Nous gardons une pensée émue pour Monsieur Jean-Pierre CAUDEBEC, président honoraire de l'USC, qui nous a quitté cette année et à qui le club doit beaucoup. Nous adressons aussi tous nos remerciements et nos vœux de réussite à Patrick, sa nouvelle activité professionnelle l'ayant contraint à quitter le club après des années de dévouement.

L'USC se tourne à présent vers de nouveaux projets, parmi lesquels la construction de nouveaux vestiaires, prévue pour cette année, qui tient une place importante.

Mais nous pensons aussi au développement de l'activité du club qui passera notamment par la recherche d'un arbitre pour le club. Dans ce cadre, nous lançons un appel officiel à toute personne qui serait intéressée par l'exigeante mais passionnante fonction d'arbitre de football et qui souhaiterait rejoindre notre club.

Pour tout renseignement, merci de vous faire connaître auprès de Madame Valérie ANCEL, secrétaire du club, au 02 35 92 79 85.

Excellente année 2010 à tous,

Courriel : ***us.de.croixmare.foot@lfnormandie.fr***

Vie Associative

POLO VÉLO

Quelques nouvelles du club de Polo-Vélo que nous vous avions fait découvrir l'année dernière …
Cette année, les résultats sont un peu en baisse. En effet, nous nous sommes placés sur la 3ème marche du podium au Championnat de France et nous avons terminé 2ème à la Coupe d'Europe. Cependant, le début de saison débute très bien puisque nous gagné la Coupe d'Automne. Cette victoire représente pour notre équipe un bon moyen de se remotiver et nous espérons tous, remonter sur les plus hautes marches des podiums cette saison.
Si vous souhaitez assister aux entrainements, rendez-vous au stade de Saint Pierre de Varengeville (le samedi après-midi). Venez nous voir et essayer ce sport qui vous surprendra.
Enfin, si vous souhaitez nous soutenir et assister aux matchs, rendez-vous sur http://www.polo-velo.net/ pour connaître les dates des rencontres.

TEAM RALLYE 76

HERVE JEAN VISE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES!

En sport, il faut savoir prendre, au propre comme au figuré, des virages importants dans une carrière, c'est ce que vient de faire le Team Rallye 76 et plus particulièrement Hervé JEAN, président de l'association, qui a consenti des sacrifices, notamment financiés, afin d'avoir des ambitions plus élevées, et ainsi se qualifier pour la Finale de la Coupe de France qui se déroulera au Pays Basque en octobre prochain.
La voiture, une clio Ragnotti Groupe N, est actuellement entre les mains des mécaniciens de chez Multi Service Racing et elle devrait sortir dans quelques semaines, gonflée à bloc, prête pour une nouvelle saison.
A l'heure actuelle, grâce à ses fidèles et aussi nouveaux partenaires, l'association a réuni 65% de son budget annuel pour la saison 2010.
De son côté, Thierry DUPONT, vice président, repart pour une nouvelle saison de coupe de France de la Montagne avec une toute nouvelle monture, il s'agit d'une Clio 3 cup, il vise une nouvelle qualification pour la finale qui aura lieu dans le Massif Central.
En 2010, Ludovic MAZEAS rejoint le Team en tant que copilote, Sandrine JEAN poursuit sa mission de secrétaire et prend en charge la mise à jour du Blog (***teamrallye76.blog4ever.com***), Xavier HAREL et Damien DUVAL assurent la maintenance de la voiture de course et du matériel d'assistance.

Téléthon 2009

TÉLÉTHON 2009

Pour ce Téléthon 2009, le comité des fêtes de Croixmare a mis en place 2 activités pour récolter des dons:
Le 28 novembre 2009, un après midi détente et de bonne humeur a été proposé à la salle André VALIN, sous le thème des jeux de société.
Une randonnée pédestre a eu lieu le 27 septembre 2009, préparée par M. Robert BONTÉ. Bien que peu nombreux nous avons passé un excellent après midi, dans les échanges et la bonne humeur.
Le comité des fêtes a donc pu remettre la somme de 78€ pour cette année.
Par ailleurs, la commune de Bouville a organisé un atelier country qui semble t-il a beaucoup plu.

Pour 2010, Croixmare sera la commune organisatrice.
Dans cette optique, nous espérons que vous serez nombreux à venir offrir un peu de votre temps et de votre bonne humeur pour la mise en place des festivités.
Le programme sera communiqué ultérieurement ...

COUTURE
PATCHWORK HARDANGER

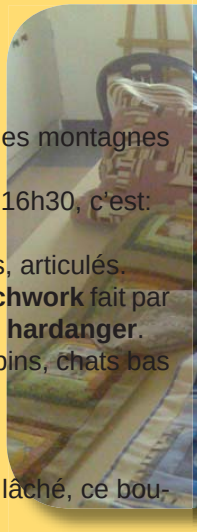

Couture; Cela évoque pour vous «Bonne Maman au coin du feu», les montagnes de chaussettes, bas, draps à repriser…
Eh non! Aujourd'hui, couture à Croixmare, tous les jeudi de 13h30 à 16h30, c'est:
Construction, création, jolies compositions…
Eh oui ! Quelle joie lorsque l'on crée nos ours en peluche ... des vrais, articulés.
Quel plaisir de voir notre canapé orné d'un magnifique coussin en **patchwork** fait par nous... Et notre table de salle à manger avec son chemin de table en **hardanger**.
++++ tous les petits objets réalisés: Pique-épingles, couvre-mètre, lapins, chats bas de porte et la superbe housse de portable…
Je vous laisse à vos pensées et réfléchissez.
Ah oui, aussi, pas de commérages inutiles.
La porte est grande ouverte à toute personne pour cet ourlet qui m'a lâché, ce bouton égaré, cette fermeture cassée, ...
Surtout, il faut y penser…
On échange plein d'idées, plein de petites choses bien pratiques dans la vie de tous les jours, le petit truc qui fait tilt.
Vous pouvez aussi nous rendre visite, ce sera avec plaisir que nous vous recevrons.

La Responsable de l'atelier
Colette Foucrier.

COM COM

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame,Mademoiselle, Monsieur,
Comme vous le savez, votre communauté de communes a la charge de l'entretien de la voirie communale. En 2009, parallèlement à l'entretien courant des 100 kilomètres de voirie de notre secteur, nous sommes intervenus pour résoudre des problèmes ponctuels et ainsi renforcer votre sécurité. Nous retiendrons particulièrement le traitement d'une bétoire à Fréville, la réfection d'une partie de la chaussée à Mesnil-Panneville pour éviter les inondations récurrentes à chaque fortes pluies, la réparation de voies à Mont de l'If suite à des dégâts d'orage et la remise en état (en cours actuellement) de la chaussée à Ecalles-Alix suite aux travaux réalisés par le syndicat de bassins versants.

Par ailleurs, un accord financier pour le rachat de locaux industriels situés sur la commune de Blacqueville ayant été conclu avec les propriétaires, une étude pour évaluer les coûts de réhabilitation sera lancée prochainement. Celle-ci permettra de prendre une décision définitive quant à l'engagement financier de notre structure .
La zone de Fréville étant saturée, ces nouveaux locaux permettront d'apporter une réponse positive aux demandes formulées par des entreprises du secteur. Nous poursuivons aussi, en collaboration avec les élus de Croix-Mare, l'intégration au plan local d'urbanisme communal d'un projet de zone artisanale communautaire.

Enfin, les débats sont en cours au Parlement sur la réforme des collectivités territoriales. La future loi aura un impact sur le fonctionnement de notre communauté. Nous restons attentifs et nous réfléchissons toujours à l'avenir de notre structure.

Les associations représentent un lien important entre les habitants de notre communauté. C'est pourquoi nous soutenons la toute nouvelle « école de musique du Plateau Vert » qui, pour un prix attractif, propose des services de qualité. Il faut saluer le travail réalisé par l'équipe dirigeante composée de bénévoles. Ils donnent de leur temps sans compter pour satisfaire les musiciens en herbe ou les plus confirmés.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter nos services ou vos délégués communaux.

Le Président
Sylvain Garand

L'HEURE DE LA TONDEUSE

Par arrêté préfectoral, il est demandé aux habitants d'utiliser les outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour leurs voisins en raison de leur bruit (tondeuse, tronçonneuse..) uniquement aux horaires suivants: Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h; samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h; dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
Destruction des chardons
Tous les propriétaires ou usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles dont ils jouissent et ce avant la mi-juin.

La Déchetterie de Croixmare

HORAIRES D'ÉTÉ
du 01 avril au 31 octobre

LUNDI	
MERCREDI	de 15H00 à 18H00
VENDREDI	
SAMEDI	de 09H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

HORAIRES D'HIVER
du 01 novembre au 31 mars

LUNDI	
MERCREDI	de 14H00 à 17H00
VENDREDI	
SAMEDI	de 10H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Fermé les jours Fériés

www.croixmare.fr

@ www.croimare.fr

LE SITE INTERNET

Notre intention a été de créer un site pratique et pragmatique. On y trouve des informations de proximité pour tous nos concitoyens :
Compte-rendu du Conseil Municipal, calendrier des manifestations, vie des associations, démarches administratives, dernières actualités...

www.croixmare.fr existe pour tous les habitants de la commune et doit répondre aux attentes de chacun.
Notre ambition est donc, de faire évoluer le site en fonction de vos besoins et de vos envies.
On trouve également les menus de la cantine scolaire, des renseignements sur tous les professionnels, commerçants ou artisans installés dans la commune. Si nous avions oublié quelqu'un dans la liste, qu'il veuille bien nous le signaler, nous rectifierions cet oubli.

Pourquoi un site internet de notre commune ?

Grace au site, nous avons la possibilité de publier l'information plus largement et plus efficacement, et donc être plus visible et mieux connu.
C'est un outil incontournable du XXIème siècle permettant de communiquer et d'apporter des réponses aux visiteurs.
Il permet de développer les échanges entre les administrés, la mairie et les élus.
Il donne la possibilité aux usagers de relayer eux-mêmes l'information, le petit truc, les petites astuces qui en intéresseront plus d'un…
Vous l'avez compris, nous faisons ce que nous voulons d'un site internet, alors n'hésitez surtout pas… connectez vous… lisez… apportez vos remarques suggestions et informations …
Alors rendez-vous sur ***www.croixmare.fr***

Gilles DAGORNO
Votre Webmaster

École primaire

A l'école primaire Jacques Prévert

La fin d'année est l'occasion de faire un retour sur les évènements de l'année écoulée…et de prévoir ceux à venir.
L'année 2009 a été riche en réalisations :
Le 20 février, le carnaval de l'école sur le thème des cinq continents a été une vraie réussite : le soleil brillait et de nombreux parents et grands-parents ont suivi le joyeux défilé de tous les enfants de l'école dans leurs costumes du monde entier autour de l'école.
Le 15 mai a eu lieu la première exposition de nos oeuvres d'art, autour de tableaux de deux peintres : un portrait du « garçon à la veste bleue » de Modigliani et « Flowers » d'Andy Warhol. Le public est venu en nombre dès la sortie de l'école voir les travaux de toutes les classes sur ces deux oeuvres.
Nous sommes aussi sortis de l'école ; Le 12 mai, les enfants de maternelle sont allés au festival des arts du Cirque à Grand Quevilly. Ils en sont revenus émerveillés !!!
Le 11 juin, les plus grands sont allés passer la journée à Rouen, au Musée des Beaux Arts et ils ont fait un rallye dans les rues anciennes, à la recherche de Mahou la Gargouille.
Le clou de l'année a été, le 20 juin, la représentation unique du « Circus et boule de gomme » par la troupe des élèves de l'école Jacques Prévert, un spectacle de cirque avec des acrobates, des clowns, les éléphants Fanfan, les rois du biscotot et de nombreux autres numéros. Cette représentation a été suivie du discours de Monsieur le Maire, de la remise des livres par la municipalité puis du barbecue et de la kermesse traditionnels. Que tous ceux qui nous ont aidé à l'organisation de cette journée en soient ici remerciés.
Nous vous donnons rendez-vous en 2010, sur un thème unique, décliné de différentes manières, le thème de l'eau:
Le 5 février pour le carnaval
Le 7 mai pour l'exposition d'arts plastiques à partir d'oeuvres de Monet et Lichtenstein
Le 19 juin pour le spectacle de fin d'année et la kermesse.
Dans l'attente de vous retrouver nombreux, les enfants et l'équipe enseignante de l'école Jacques Prévert vous présentent tous leurs meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

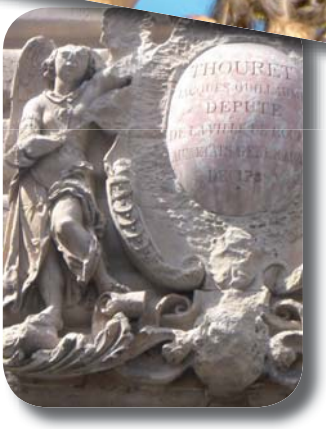

Que fait le département pour les Seino-Marins(nes)

LES MOINS DE 25 ANS

Le Département de Seine-Maritime met à la disposition des jeunes, de 10 à 25 ans plusieurs dispositifs pour accompagner et soutenir les projets ainsi que des Pass' en direction du sport et de la culture, tels que :

1. L'aide au BAFA

Pour les jeunes âgés de 17 à 25 ans au 1er jour du stage, résidant dans le département de Seine Maritime.
Les modalités d'attribution de versement sont effectuées sur la base d'une convention, l'aide est attribuée à l'organisme de formation choisi par le jeune, à hauteur de 200 € .La subvention est versée à l'issue du stage de base en déduction du montant total de la formation de base BAFA.

2. L'aide à la conduite accompagnée

Une aide permettra à chaque famille de financer plus facilement le forfait de la conduite accompagnée. L'aide financière est attribuée en fonction du revenu des parents : jusqu'à 720 €.
3 critères sont nécessaires :
Les demandes devront être transmises au Département dans un délai maximum de 2 mois après la signature du contrat de formation.

⇨ L'apprenti doit avoir obligatoirement 16 ans le jour de la signature du contrat et ne pas avoir fêté son 17è anniversaire.

⇨ Le foyer fiscal doit être en Seine-Maritime

⇨ L'aide est attribuée en fonctions des ressources. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site internet : ***http://www.seinemaritime.net/fr/Les-actions/Education-/-Jeunesse/Jeunesse/Conduite-accompagnee***

Les PASS'

Le PASS'TRANSPORT

Un Pass' Transport Jeune permet à tous les jeunes de -25 ans de voyager tous les jours, toute l'année de façon illimitée sur les lignes départementales pour 30 €.
Pour l'obtenir, vous pouvez télécharger le formulaire et le retourner sans règlement à :
Direction des Transports
Service d'Exploitation des Transports
Avenue Grand Cours
BP 71107
76174 ROUEN Cedex 1.

A l'arrivée de la demande, le transporteur de référence vous adresse une facture.
A réception du règlement le titre de transport vous est envoyé sous 10 jours.
*Attention ce Pass Transport Jeune n'est pas utilisable sur le réseau SNCF, les cars régionaux, les transports d'agglomérations Bus Océane, Stradibus, TCAR ou TAE, et les transports des villes de Bolbec, Fécamp, Notre Dame de Gravenchon et Yvetot.

Le PASS'CULTURE

Le Pass' culture est un chéquier de 40 € pour chaque collégien valable dans plus de 430 lieux, dans différentes disciplines : cinéma, arts plastiques, dessin, peinture, sculpture, musique, chant, danse, art dramatique, arts du cirque, photographie, vidéo…

La demande est à faire par internet entre le 1er septembre 2009 et le 30 avril 2010. Une seule demande par collégien et par année scolaire) Son utilisation est valable jusqu'au 31 décembre 2010.
Pour obtenir le pass'culture, ***http://www.seinemaritime.net/fr/Les-actions/Education-/-Jeunesse/Jeunesse/Pass-culture et suivre les indications.***
Le Pass culture est un chéquier nominatif d'une valeur de 40 € valable une année et composé de 1 chèque de 20 € pour l'inscription en établissements d'enseignement artistique
3 chèques de 5 € pour l'achat de livres et/ou paiement d'entrée à des musées, lieux de diffusion et festivals
2 chèques de 2,5 € pour aller au cinéma.

Le PASS'SPORT 76

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir la pratique sportive en permettant aux jeunes, dès l'âge de 6 ans et sous certaines conditions, d'accéder au sport et à la vie associative grâce à une aide correspondant à 50% du montant de l'adhésion annuelle.
Pour les jeunes nés entre le 16 septembre 1991 et le 31 janvier 2004 si la famille, domiciliée en Seine-Maritime, perçoit l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) en cours de validité et au nom de l'enfant concerné par la demande « Pass'Sport 76 ».
Chaque famille peut recevoir une aide correspondant à 50% du montant de l'adhésion annuelle (cotisation annuelle + licence fédérale + cours), dans la limite de 60 euros par an et par enfant. Une seule aide par saison sportive.
Contact : Pôle Pass'Sport 76
Direction des Sports du Département
02.35.52.64.29 ou 02.35.52.64.26

LES SÉNIORS

Le PASS'SÉNIORS

Le Département de Seine-Maritime propose depuis septembre un Pass transports sénior au tarif de 30 € par an.
Ce Pass transport permet de voyager de façon illimitée sur l'ensemble des lignes du réseau départemental de Seine-Maritime* (c'est-à-dire les cars interurbain).
Il s'adresse à tous les Seinomarins de plus de 65 ans.

Pour obtenir le Pass télécharger le formulaire sur ***http://www.seinemaritime.net/fr/Les-actions/Sante-/-social/Personnes-agees/Pass-transports-senior***
Puis le retourner sans règlement à :
Direction des Transports
Service d'Exploitation des Transports
Avenue Grand Cours
BP 71107
76174 ROUEN Cedex 1.
A l'arrivée de la demande, le transporteur de référence vous adresse une facture.
A réception du règlement le titre de transport vous est envoyé sous 10 jours par voie postale.

*Attention le Pass' Transports Seniors n'est pas utilisable sur le réseau SNCF, les cars régionaux, les transports d'agglomérations Bus Océane, Stradibus, TCAR ou TAE, et les transports des villes de Bolbec, Fécamp, Notre Dame de Gravenchon et Yvetot.

D'AUTRES AIDES

L'Handi PASS'SPORT 76

Le dispositif Handi-Pass'sport 76 propose d'accompagner via une aide financière les personnes adultes en situation de handicap désirant prendre une licence dans une association, dont le siège social se trouve en Seine-Maritime, affiliée à une fédération sportive agrée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.
Pour pouvoir bénéficier de la carte Handi-pass'sport, il suffit d'avoir plus de 18 ans et de résider dans le Département de Seine-Maritime.
Il faut également disposer d'une carte d'invalidité ou d'une aide spécifique (pension d'invalidité, prestation compensatoire ou allocation…).
Infos pratiques :
Direction des sports – cellule sport et prospective - 02 35 52 64 36.

LE COVOITURAGE

Le Département de Seine-Maritime à lancé depuis avril 08, un dispositif interactif de covoiturage via internet et un programme d'aménagement d'aires de covoiturage.
Le covoiturage 76 repose sur une plateforme de mise en relation et de réservation sur Internet. Il suffit de quelques clics pour bouger ensemble dans le département et au-delà :
Se connecter sur ***www.covoiturage76.net***
Créer gratuitement son compte et son profil (avec son adresse internet et son mot de passe)
Accepter les termes de la charte du covoiturage
Consulter les offres de covoiturage et/ou proposer des trajets.
Au-delà de l'ouverture de ce site Internet, le Département de Seine-Maritime travaille à la localisation et l'aménagement d'aires de covoiturage où chaque utilisateur pourra laisser son véhicule, trouver sur place les services indispensables et rejoindre son compagnon de route.

LE PASS' AMBASSADEUR 76

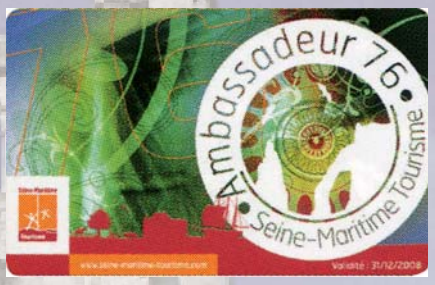

Vous aimez la Seine-Maritime et avez plaisir à (re)découvrir, au fil des saisons, ses magnifiques châteaux et abbayes, ses musées, ses parcs à thème…
Vous avez envie de partager des moments de découverte et de convivialité avec votre famille et vos amis…

Devenez Ambassadeur 76 !

Grâce à la carte Ambassadeur 76, découvrez et faites découvrir à vos proches les richesses touristiques de plus de 75 sites touristiques et de loisirs seinomarins (châteaux, musées, manoirs, jardins, parcs aventure…).

Votre carte vous offre un accès privilégié, pour vous et vos proches, dans plus de 75 sites touristiques et de loisirs de Seine-Maritime.
La carte est remise gratuitement à chaque habitant de Seine-Maritime, sur simple demande auprès de Seine-Maritime Tourisme (1 seule carte par foyer).
Sur présentation de votre carte, vous bénéficiez, à chacune de vos visites dans l'un des 75 sites labellisés Ambassadeur, d'une entrée gratuite sous réserve de l'achat d'une ou plusieurs entrées à plein tarif.
Vous pouvez utiliser votre carte autant de fois que vous le souhaitez dans les 75 sites touristiques (formule illimitée).
Vous pouvez dès à présent demander votre carte sur:
http://www.seine-maritime-tourisme.com/fr/carte_ambassadeur.php.

Retrouvez toutes ses information sur le site du département ***(http://www.seinemaritime.net/fr/) et le site touristique du département (http://www.seine-maritime-tourisme.com).***

Seine-Maritime
Le Département

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur le nombre de logements.
Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

LE RECENSEMENT RESPECT-IL LA VIE PRIVÉE?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

ÊTES VOUS CONCERNÉ PAR LE RECENCEMENT CETTE ANNÉE?

• Si vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent un recensement une fois tous les cinq ans.
Vous pouvez consulter www.insee.fr ou votre mairie pour conna tre l'année de recensement de votre commune.
• Si vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : un échantillon de 8 % environ de la population de la commune est recensé chaque année. Il se peut que vous soyez recensé cette année. Pour le savoir, contactez votre mairie.

COMMENT L'ENQUÊTE EST-ELLE RÉALISÉE?

À partir du 21 janvier (4 février à La Réunion), les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis. Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires par internet.

JUSQU'À QUAND POUVEZ-VOUS REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES ?

En 2010, l'enquête de recensement se déroule du 21 janvier au 20 février dans les communes de moins de 10 000 habitants et du 21 janvier au 27 février dans les communes de 10 000 habitants ou plus.
À La Réunion, l'enquête se déroule du 4 février au 6 mars dans les communes de moins de 10 000 habitants et du 4 février au 13 mars dans les communes de 10 000 habitants ou plus.

COMMENT RECONNAÎTRE UN AGENT RECENSEUR ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ABSENCE ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Marie Jacques CARPENTIER
sera votre agent recenseur

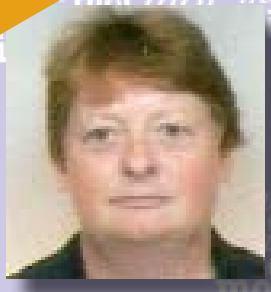

Infos Pratiques

Etat civil

Naissances

François LE BLOND DU PLOUY	20 janvier 2009
Noémie THEOPHILE	24 janvier 2009
Louanne ROYER-LANGLOIS	28 mai 2009
Nathan LEPETRE	28 juillet 2009
Mathis DELABARRE	25 octobre 2009
Honorine COHU	27 octobre 2009

Mariages

Manuel CHARLES - Elodie POIS	6 juin 2009
Benoît JOUEN - Nathalie PESQUET	13 juin 2009
François LOZAY - Aurélie LIEURY	18 juillet 2009
Philippe VERDURE - Christiane PAUMIER	14 août 2009
Ludovic FAUVEL - Joanna MELLIER	10 octobre 2009

Décès

Armand POIS	22 juin 2009
Francia BRAULT	septembre 2009

Les nouveaux habitants de CROIXMARE

M.COLOMBEL et Mlle CASTEL 11 rue de l'église
M.Mme GUERIN 13 rue de l'église
M.Mme CARETTE 21 rue de l'église
M. Mme GRANGE 15 Résidence les Charmilles
M. Mme TAVERNIER 18 Résidence les Charmilles
M. Mme JEANS Pascal 21 Résidence les Charmilles
Mlle BARCQ Virginie M. BALIERE Arnaud 62 impasse les yvelins
Mlle BUQUET 375 RD 6015

SERVICES PUBLICS

Bureau de poste Fréville
Ouvert le lundi et mercredi de 14h30 à 17h:
le mardi , jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
☎ 02 35 91 27 00.
Services des eaux
1027 boulevard de Normandie 76360 Barentin
☎ 02 35 91 02 03, N° azur: 0811 900 800
Electricité-Gaz de France
624 rue du Maréchal Joffre 76210 Bolbec
☎ N° azur: 08 10 08 05 33

LES URGENCES

SAMU :
CHU Rouen ☎ 02 32 88 44 22 ou le 15
Pompiers : ☎ 18
Gendarmerie Barentin :
☎ 02 35 91 23 26 ou le 17
Centre antipoison:
CHU ☎ 02 32 88 44 00
Médecins (Fréville):
Denis Ponsar ☎ 02 35 91 00 13
Sylvie Théodose ☎ 02 35 91 51 80.
Infirmières (Fréville):
Mmes Nemery, Brazille ☎ 02 35 92 12 85.
Pharmacie (Fréville): ☎ 02 35 91 42 82

QUOI FAIRE À CROIXMARE !

Centre de loisirs
Contacter Martial (02.35.92.32.72) le jeudi de 8h30 à 10h30 et le mercredi de 17h à 18h15.

Bibliothèque
Ouverte le samedi de 14h à 15h

Football
Équipe le dimanche matin. Le terrain d'entraînement de foot est disponible pour les jeunes. Contacter M. Caudebec au 02.35.95.23.49.

AFLC
Contacter Isabelle Kusz au 02.35.91.47.59.

Escrime
Mercredi de 18h à19h pour les poussins, benjamins;
De 19h à 20h pour les ados

Gymnastique rythmique
Baby gym:
le mercredi de 10 h 30 à 11 h 15 et 11 h 30 à 12 h 15
Adultes: le lundi de 19 h 30 à 20 h 30, le mardi de 20h30 à 21h30 et le jeudi de 19h30 à 20h30
Moyennes: le mardi de 17h30 à 18h30
Grandes: le mardi de 18h30 à 19h30
Pré -Ados: le mardi de 19h 30 à 20h30
Ados : le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Contacter Karine Farcy au 02.35.92.20.01.

Club des aînés intervillages
RV le 3e jeudi du mois à Fréville.
Contacter Mme Bénard au 02.35.91.23.90.

Atelier patchwork, boutis, hardanger
Le jeudi de 13h30 à 16h30 à la mairie
Mme Foucrier au 02.35.91.55.42
Mme Mille au 02.35.91.55.32

Tennis
Un terrain est disponible gratuitement pour les habitants.

Basket
Terrain disponible gratuitement.

Pétanque
Un terrain est disponible à coté du tennis.

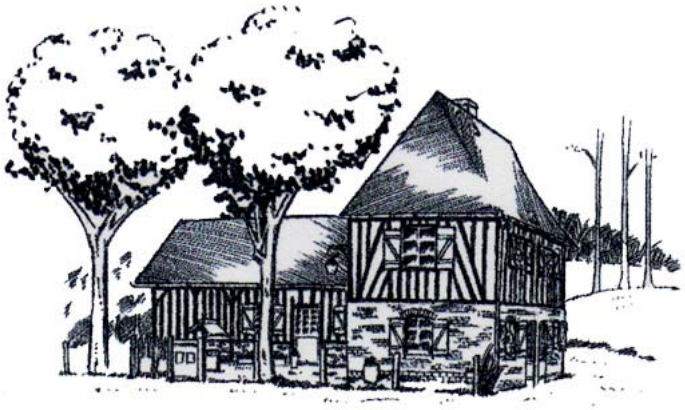

Auberge du Val au Cesne

Le Val au Cesne
76190
Croixmare

téléphone: 02 35 56 63 06
télécopie: 02 35 56 92 78

Site internet: www.valaucesne.fr

QUALITÉ TOURISME

Logis

CHÂTEAUX &HÔTELS COLLECTION

COUVERTURE

ENTREPRISE QUALIFIÉE

ZINGUERIE
RAMONAGE
DÉMOUSSAGE
ISOLATION
BARDAGE

S.A.R.L. PICARD

Route de la Linerie - **BAONS-LE-COMTE** - 76190 YVETOT

Tél. et Fax : 02 35 95 22 64

Artisan Tapissier

Thierry Devy

SPÉCIALISTE EN RÉFECTION DE SIÈGES
VENTE DE SIÈGES ANCIENS

RN15 La Forge
76190 Croixmare

02.35.95.36.00

POMPES FUNEBRES PRIVEES

GÉRARD
BURETTE

Siège social
25 route du nid de Jay
76210 Beuzeville la Grenier
Tél. 02 35 31 71 46

Succursale:
Le Bosc Hérisson
76190 Croixmare
Tél. 02 35 92 21 13

FORMALITES ET DEMARCHES DANS LES HÖPITAUX
TRANSFERT TOUTES DISTANCES
CHAMBRE FUNERAIRE A BEUZEVILLE ET CROIXMARE
FOURNITURE DE CERCUEIL POUR INHUMATION ET CREMATION
ARTICLES FUNERAIRES
MONUMENTS - CAVEAUX
CONTRATS OBSEQUES